

HERBE-INFO N°6

Le temps des récoltes.... si le temps le permet !

La Chambre d'agriculture vous donne rendez-vous tous les quinze jours pour **faire le point sur la pousse de l'herbe et la gestion des prairies.** Vous trouverez tout au long de l'année dans ces bulletins **« Herbe –Info »** des conseils de saison pour vous aider à gérer l'herbe au mieux en préservant sa qualité et son appétence..

Rappel sur les sommes de températures :

Cette méthodologie permet de connaître et donc d'anticiper les dates-clé des stades physiologiques les plus importants de la croissance de l'herbe. Les sommes de températures sont exprimées en degrés-jours. Pour les calculer, on réalise, depuis le 1er février de l'année, un cumul des moyennes journalières avec un minimum à 0°C (une moyenne négative sera égale à 0°C) et un maximum à 18° C (une moyenne supérieure à 18°C sera plafonnée à 18°C).

Voici les sommes de températures optimales pour **l'arrêt du déprimage** et les **premières récoltes** en fonction du type de prairie :

	Les stades phénologiques du moment					
		Ensilage/Enruban.	Foin compromis			
	Fin Déprimage	Elisilage/Elii ubali.	qualité/quantité			
Prairie temporaire précoce	500°C jour	700°C jour	800-1000°C jour			
Prairie permanente fertile	550°C jour	800°C jour	900-1100°C jour			
Prairie permanente tardive	800°C jour	900°C jour	1000-1200°C jour			

L'actualité de la semaine :

Après une semaine très froide, les températures remontent un peu. Accompagnées de la pluie qui tombe toujours, cela relance la pousse de l'herbe.

Observons les sommes de températures depuis le 1° février de ces 7 postes météo :

Date du relevé	le 5 mai 2024							
	Somme T°C		depuis le	depuis le 01 février			2024	
	Altitude	2024	2023	2022	Normale	T° moy	Précipitations	
	Aititude	2024	2023		2013-2023	sur 7 j	(mm sur 7 j)	
Albi	172 m	1093°	986°	1012°	987°	13°	75	
Dourgne	202 m	1094°	1001°	1037°		12°	63	
Tanus	537 m	888°	853°	838°	811°	10°	88	
Montredon Lab.	566 m	825°	878°	847°	748°	12°	90	
Anglès	750 m	728°	665°	663°		9°	84	
Lacaune	820 m	634°	604°	567°		9°	78	
Murat	1022 m	635°	607°	558°		7°	92	

En plaine et coteaux, les 1000°C jour sont atteints. Les récoltes sont à effectuer dès que le temps le permet pour conserver une herbe de qualité.

Au pâturage, il faut gérer l'épiaison des graminées pour repartir sur des repousses feuillues. Pour cela 2 solutions : la fauche des refus ou le topping. Le topping consiste à faucher la parcelle à pâturer pour la journée avant le passage des animaux (fauche l'après-midi pour un pâturage le lendemain matin). Cette technique permet une meilleure ingestion du fourrage épié et une maitrise de la hauteur d'herbe consommée. Elle est utilisée aussi bien par les éleveurs de bovins que d'ovins.

A 600 m d'altitude, on a dépassé les 800°C jour et là aussi les récoltes sont à prévoir dès que possible pour obtenir au bon compromis qualité/quantité. Au pâturage, comme dans la plaine, c'est le moment de gérer les refus liés à l'épiaison

des graminées. Cela permet aussi d'éliminer les indésirables qui montent à graine.

Dans les zones plus élevées (700 à 1000m), on avoisine les 700°C. Les 1ères récoltes des parcelles précoces vont être possible en ensilage, enrubannage ou séchage en grange. Au pâturage, on approche de la pleine pousse de l'herbe. Limitez au maximum la complémentation en fourrages pour maximiser l'ingestion et profiter d'une herbe de qualité. Au stade feuillu, une prairie pâturée vaut 1 UFL et 100 PDI...

Astuce : Estimer le %MS d'un fourrage en tordant une poignée d'herbe à la main :

- Si du jus s'écoule -> moins de 25% MS
- Si vos doigts s'humidifient de quelques gouttes -> 30% MS
- Si vos doigts restent quasiment secs -> 40% MS
- Si le fourrage est souple et mat comme le foin -> 50% MS
- Si certaines feuilles deviennent cassantes -> 65% MS
- Si le foin parait sec sauf sous les andains -> 70-75% MS
- Si le fourrage est cassant et cède au bout de quelques torsions -> 80-85%MS

À notre prochain rendez-vous dans quinze jours.

Caroline Auguy et Alexis Gangneron

Mardi 7 mai 2024

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

Avec
In contribution
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité